

& ce sont ces soins qui ne paroissent du tout point du goût du St. Pere, les regardant comme incompatibles avec la contemplation des choses celestes, dont il semble uniquement occupé. C'est en partie dans cette vûë qu'il a chargé le Cardinal Coscia du poids des affaires, & que l'honorant d'une confiance particuliere, il l'a rendu dépositaire de ce qui regarde les interêts du St. Siege, préférant une retraite tranquile à une vie agitée & toujours traversée par des contretens inévitables. Ce n'est pas qu'on veuille faire entendre que Benoît XIII. n'ait tous les talens nécessaires pour bien gouverner. On a vû de quelle maniere il s'y est pris au commencement de son Pontificat, & sa conduite laisse une grande idée de son génie. Pourquoi donc, demandera-t-on, s'est-il ralenti, & n'a-t-il pas poussé ses projets, tant pour la reforme des mœurs, que pour la réünion du Troupeau qu'il s'étoit proposée & qu'il avoit si fort à cœur? Il n'y a que deux choses auxquelles on puisse attribuer un changement si inopiné; ou à sa prudence qui ne lui a pas permis de franchir des obstacles qui sont devenus insurmontables, ou à l'indocilité de ceux, qui devans les premiers concourir à ses vûës, ont au contraire traversé tous ses desseins. On ne pouvoit gueres se dispenser de donner une legere idée de l'état de cette Cour avant d'entrer dans le détail des nouvelles courantes. Commençons.

Le 21. Octobre le Pape se rendit dans le Couvent des Dominicains à *Monte Mario* pour y rester en retraite jusqu'au 28., ayant déclaré qu'il ne prétendoit nullement y être inquiété, & ayant même refusé de recevoir une Requête qu'une pauvre femme vouloit lui presenter. Le Cardinal Coscia a eu seul la liberté de l'entretenir pendant ce tems-là pour lui communiquer les affaires les plus importantes;